



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du président

Dans le bulletin précédent, je vous faisais part des derniers aménagements réalisés ou en cours de réalisation au centre de la ville de Strasbourg.

Les deux premiers aménagements de la « magistrale piétonne », à savoir la rue du Maire Kuss et la rue de la Brigade Alsace-Lorraine, ont été terminés comme prévu au début du mois de décembre. Ils comportent de larges cheminements piétons qui nous donnent tout-à-fait satisfaction. Puisse-t-il en être autant avec les aménagements suivants.

Mais il n'y a pas que le centre ville : signalons également les aménagements récents et très réussis de la place de la Meinau dans le quartier du même nom, à proximité du parc Schulmeister, et de la place de l'Hippodrome dans le quartier du Port du Rhin. Et il y en a sans doute d'autres.

Nous avons aujourd'hui sur le territoire de la ville de Strasbourg un nombre important de places très bien aménagées, sur lesquelles « les piétons sont les rois » : on ne peut que s'en réjouir.

Autre sujet À l'approche des élections municipales qui auront lieu en mars prochain, nous avons décidé d'envoyer aux principaux candidats des communes les plus importantes un questionnaire avec nos souhaits et revendications. Vous le trouverez au verso du présent bulletin.

Je termine en vous présentant, bien tardivement, mes vœux les plus sincères pour l'année 2014, en souhaitant également une bonne année piétonne à tous.

Gilles HUGUET

Les suites du recours sur les « trottoirs mixtes »

La réunion avec la ville au sujet de la « requalification des espaces mixtes piétons cyclistes », annoncée dans le précédent bulletin, a eu lieu le 29 novembre dernier. Il nous a été annoncé que 120 sites à mettre en conformité avaient été recensés sur la ville de Strasbourg (leur nombre n'est pas connu sur les communes périphériques), et que parmi ceux-ci 18 avaient été rectifiés avant octobre 2013, et que 18 autres le seraient d'ici avril 2014. Nous avons reçu la liste précise de ces 36 sites.

Mais sur le terrain rien ou presque ne semble bouger. Et nous sommes très loin du délai de 3 mois fixé par le Tribunal administratif pour mettre en conformité la totalité des trottoirs mixtes.

Parmi ces 36 sites, une moitié environ conserverait des pistes cyclables bien délimitées sur les trottoirs, 3 deviendraient des aires piétonnes et 13 des voies vertes. Or, au sujet de ces dernières, un trottoir ne peut pas être classé en voie verte.

Ceci ne nous semble donc pas satisfaisant : la réglementation serait-elle contournée ? ...
A suivre de près.

SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Suites du recours sur les « trottoirs mixtes »	p.1
Nos activités depuis novembre 2013	p.2
L'accidentalité des piétons dans le Bas-Rhin	p.2
Questionnaire aux candidats aux élections...	p.2

Nos activités depuis novembre 2013

5 novembre	réunion mensuelle
15 novembre	conférence sur les déplacements
16 novembre	inauguration de la place Saint-Thomas rénovée
20 novembre	réunion de la CCAPH ¹
26 novembre	Assemblée Générale
29 novembre	réunion « trottoirs mixtes » à la CUS (SIRAC)
30 novembre	inauguration de la place du Marché rénovée
5 décembre	réunion du SPPPI ²
12 décembre	réunion de la CIAPH ³
19 décembre	réunion aménagement espace Malraux
6 janvier	réunion mensuelle
9 janvier	réception des vœux du Maire de Strasbourg
21 janvier	réunion PDASR ⁴ à la Préfecture
27 janvier	réunion mensuelle

1: Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

2: Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles

3: Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

4: Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

L'accidentalité des piétons dans le Bas-Rhin

En 2012 :

sur 41 personnes tuées sur les routes, 8 étaient des piétons, dont 4 de plus de 65 ans.

En 2013 :

sur 40 personnes tuées sur les routes, 6 étaient des piétons, dont 4 de plus de 65 ans.

La mortalité piétonne concerne toujours essentiellement les personnes âgées.

Prochaines réunions mensuelles

dans notre local :

25 rue de Belfort, à 18h30
(À confirmer pour chacune d'elles)

Lundi 3 mars

Lundi 7 avril

Lundi 5 ou mardi 6 mai

Lundi 2 ou mardi 3 juin

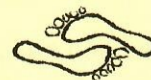
Lundi 30 juin

Questionnaire aux candidats aux élections municipales

L'association Piétons 67 défend depuis 1999 les droits des piétons sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, et plus particulièrement dans la Communauté urbaine de Strasbourg.

Chacun ou chacune d'entre nous est à un moment de la journée piéton ou piétonne, mais nos droits sont peu défendus et peu respectés devant l'omniprésence de toutes sortes de véhicules et d'obstacles.

1. Quelle est selon vous la place du piéton en ville ?
2. La principale difficulté rencontrée par les piétons est le stationnement sauvage des voitures sur les trottoirs.
Pour l'enrayer, que comptez-vous faire ?
En particulier, êtes-vous d'accord pour y implanter des obstacles physiques à ce stationnement sauvage, tels que potelets ou barrières en croix ?
3. En attendant la pose de ces dispositifs garantissant la libre circulation des piétons sur les trottoirs, comptez-vous donner des instructions à la Police municipale pour qu'elle verbalise les conducteurs des véhicules en infraction?
4. Les trottoirs devraient avoir, dès que c'est physiquement possible, une largeur minimale de 1,40 mètre, entre autres pour permettre le passage des fauteuils roulants et des poussettes. Là où ce n'est pas le cas, comptez-vous y remédier et comment ?
5. Notre association a obtenu du Tribunal administratif que les piétons et les cyclistes disposent sur les trottoirs de cheminements distincts, comme le prescrit le Code de la route. Que comptez-vous faire pour respecter cette décision de justice ? En particulier, dans quel délai comptez-vous rectifier les aménagements non réglementaires actuels ?
6. Aux carrefours équipés de feux de signalisation, les piétons disposent très souvent de temps de traversée beaucoup trop courts, et à l'opposé les voitures de temps trop longs. Comptez-vous y remédier, et si oui comment ?
7. La Municipalité actuelle de Strasbourg a lancé un Plan piéton.
 - a) (Strasbourg) Comptez-vous le poursuivre ?
 - b) (autres communes). Dans votre commune, comptez-vous en lancer également un ?Si oui, quel échéancier proposez-vous et quelles actions concrètes comptez-vous réaliser durant chacune des années de votre mandat?



N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr